



Traveller's Rewards™
Club Fidélité

MODALITÉS ET CONDITIONS DU PROGRAMME

Adhésion et admissibilité

L'adhésion au programme Club Fidélité est offerte à tout résident séjournant à l'un de nos hôtels participants. Afin d'être admissible au programme, le client doit remplir en entier le formulaire d'adhésion au Club Fidélité et le remettre à la réception de l'hôtel accompagné d'une pièce d'identité valide.

Timbres de validation

Un timbre de validation est octroyé pour chaque nuitée séjournée dans un hôtel participant. Les timbres de validation ne peuvent être octroyés pour des séjours antécédents. Une carte d'identité valide doit être présentée pour obtenir les timbres de validation.

Séjour prolongé (minimum de 7 nuitées consécutives)

Les membres effectuant un séjour prolongé obtiendront 1 timbre du club toutes les deux (2) nuitées. Si le séjour totalise un chiffre impair, le nombre de timbres sera arrondi. Par exemple : un membre séjournant neuf (9) nuits consécutives obtiendra le nombre de timbres du club équivalant à un séjour de dix (10) nuitées, soit 5 timbres de validation. Le membre doit présenter sa carte à son arrivée à l'hôtel pour obtenir les timbres de validation.

Note : Les récompenses sont propriété du membre. Le Club Fidélité ne peut être tenu d'effectuer la vérification de récompenses accumulées par des séjours défrayés par des intermédiaires.

Obtention de certificats de nuitée gratuite (CNG)

Une fois que le membre a accumulé 10 timbres du club sur sa carte Fidélité, il peut échanger sa carte contre un certificat de nuitée gratuite (CNG). La carte Fidélité doit être remise au moment de l'enregistrement pour échanger contre un certificat de nuitée gratuite, valable dans l'un des hôtels participants, sous réserve des modalités et conditions. Le certificat de nuitée gratuite vient à terme un (1) an suivant la date d'émission.

Utilisation des certificats de nuitée gratuite (CNG)

Pour utiliser un CNG, les membres doivent communiquer directement avec l'hôtel au moins 72 heures avant la date prévue de l'arrivée. Le membre doit s'identifier à titre de membre du Club Fidélité.

Note : L'utilisation du CNG à l'Hôtel Tadoussac ne peut être effectuée du 15 juillet au 15 août 2007.

Règles:

- Certaines dates peuvent être interdites en cas d'événements majeurs.
- Le CNG est valable pour une seule nuitée.
- Le CNG est sujet à la disponibilité. La réservation ne peut être effectuée auprès d'un intermédiaire.
- Le CNG est valable jusqu'à quatre (4) personnes, partageant une même chambre, sous réserve de la disponibilité des chambres configurées à cet effet. S'il y a lieu, les frais reliés à une personne additionnelle (autre que le nombre couvert par le programme) sont à la charge du membre.
- Le CNG ne peut être utilisé lorsque le membre participe à un congrès, banquet ou événement de groupe.
- Dans l'éventualité où le membre annule sa réservation, ne se présente pas à l'hôtel à la date prévue ou modifie sa réservation une fois que celle-ci a été confirmée, un montant de 20\$ de frais d'administration **PEUT** être facturé, à la discrétion d'un représentant de l'hôtel.
- Tout montant applicable sera facturé au numéro de carte de crédit du membre indiqué au moment de la réservation.
- Le CNG vient à terme un (1) an suivant la date d'émission.



Club Fidélité « Or »

Lorsqu'un membre a accumulé 10 timbres du club, il reçoit une carte « Or ». Le membre « Or » devra alors remettre sa carte de Club Fidélité régulière, afin de pouvoir bénéficier des avantages que procure le statut de membre « Or » et son CNG.

Privilèges du Club Fidélité “Or”

Le membre “Or” bénéficie de certains privilèges, mais doit s'identifier comme tel lorsqu'il effectue sa réservation, afin d'en bénéficier. Les privilèges incluent :

- **Surclassement « Or »**: Lorsqu'un membre est reconnu membre “Or”, il reçoit 4 certificats de surclassement « Or », suivant 10 timbres de validation. Une fois les 10 timbres de validation accumulés sur sa carte Club Fidélité « Or », la carte estampillée doit être remise lors de l'enregistrement s'il désire recevoir les 4 certificats gratuits de surclassement « Or ». Les certificats de surclassement sont échangeables contre une chambre de catégorie supérieure lors de 4 séjours distincts, sous réserve de la disponibilité.

Règles:

- Les certificats de surclassement “Or” couvrent les frais relatifs à un surclassement pour une nuit seulement.
 - Un certificat de surclassement permet au membre un surclassement à une chambre de catégorie supérieure, sous réserve de la disponibilité.
 - Les frais de stationnement, de nourriture et de boissons, faux frais et taxes ne sont pas inclus et demeurent sous la responsabilité exclusive du membre.
 - Une carte de crédit en règle au nom du membre sera requise pour garantir la réservation et couvrir tout faux frais.
 - De plus, les certificats de surclassement “Or” ne peuvent être utilisés lorsque le membre participe à un congrès, banquet ou événement de groupe.
 - Dans l'éventualité où le membre annule sa réservation, ne se présente pas à l'hôtel à la date prévue ou modifie sa réservation une fois que celle-ci a été confirmée, un montant de 20\$ de frais d'administration **PEUT** être facturé, à la discrétion d'un représentant de l'hôtel.
 - Le CNG vient à terme un (1) an suivant la date d'émission.
- **Certificat de nuitée GRATUITE (CNG)**: Lorsqu'un membre « Or » a accumulé 10 timbres de validation sur sa carte Club Fidélité « Or », il reçoit 1 (un) CNG.
 - **Disponibilité garantie 48 heures** : Les membres « Or » se verront garantir une chambre jusqu'à 48 heures avant la date d'arrivée, pour les séjours payés.

Note: L'hôtel ne peut assurer la disponibilité d'une chambre lorsqu'il affiche complet et qu'une réservation a été enregistrée moins de 48 heures avant la date d'arrivée. Certaines dates peuvent être interdites en cas d'événement majeur.

- **Arrivée tôt / Départ Tardif**: Un membre “Or” peut demander au moment de son enregistrement à l'hôtel ou dans les 24 heures précédant sa date d'arrivée, l'accès à sa chambre à partir de 8 h le matin de son arrivée.

À son arrivée ou en tout temps avant l'heure du départ affiché, le membre peut demander de reporter son départ jusqu'à 18 h au jour prévu.



- **50% de rabais sur le Séjour “Or” en famille le week-end:** Lors d'un séjour payé le vendredi, le samedi ou le dimanche, le membre « Or » peut obtenir une deuxième chambre pour ses enfants ou des membres de sa famille à 50% du tarif payé, sous réserve de la disponibilité.

La réservation doit être effectuée dans les 21 jours précédant l'arrivée et le nombre d'occupants est limité à 4 personnes par chambre, à moins d'autorisation contraire confirmée au moment de la réservation. Cette deuxième chambre à prix réduit ne donne pas droit à un timbre du club.

Carte de membre perdue / volée et certificats: Le programme du Club Fidélité se décharge de toute responsabilité quant à la perte ou au vol de carte de membre, certificats de nuitée gratuite (CNG) ou toute autre information relative au programme.